

Que faut-il faire pour qu'enfin la direction réponde aux nombreuses revendications des personnels portées par vos élus DP CGT ?

« Questions remontées, analyses en cours, pas à l'ordre du jour, pas de date à vous fournir, toujours pas la priorité, ... »

Les personnels n'ont-ils pas leur mot à dire pour faire changer radicalement l'attitude désobligeante et déconcertante de notre direction ? Trop de décisions sont encore prises par la direction centrale et/ou locale sans se soucier des problèmes rencontrés par les personnels au quotidien. Il est URGENT d'agir !

**Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :**

## ❖ Evolution professionnelle

Encore trop de personnels Convention Collective ont des problèmes d'évolution professionnelle à DCNS Cherbourg. Comme le stipule l'Accord d'Entreprise §3.1.1, le salarié qui n'aurait pas évolué bénéficiera d'un entretien individuel tous les 6 mois jusqu'à ce qu'il ait atteint le niveau requis de la grille provisoire de la Convention Collective de la Métallurgie.

La CGT exigeait de la direction qu'un état exhaustif soit fait rapidement dans tous les secteurs pour y remédier et ce de façon rétroactive afin d'éviter que les personnels concernés soient lésés.

L'environnement social nous indique que « cela est fait dans les EAA et les EDP qui sont des moments privilégiés entre le manager et le personnel mais que le travail à ce sujet n'est pas abouti. »

L'accord d'entreprise n'est pas respecté et la direction fait la sourde oreille et campe sur ses positions. Rapprochez-vous de vos élus DP CGT.

## ❖ Repos, astreinte et compteur

Un personnel en repos obligatoire étant intervenu en astreinte perd du temps sur son compteur du fait que son « TNO » (Temps Non Œuvré) ne soit pas calé sur l'horaire nominal de l'entreprise (mais sur fins de plages variables).

Les personnels d'astreinte ne sont toujours pas payés 24h d'astreinte les jours fériés alors qu'ils ont obligation d'être joignables 24h/24.

Dixit l'environnement social, « c'est toujours en cours d'analyse et la question des jours fériés a été remontée ».

La CGT invite ces personnels à garder leur portable allumé seulement le temps pour lequel ils sont payés.

## ❖ Jours fériés des missionnaires

Octobre 2016, la DRH écrivait « la liste des missionnaires 2015 sera communiquée aux GAP de proximité qui contacteront les personnels concernés afin de s'assurer que la situation a été traitée pour ces personnels ».

Et aujourd'hui, même réponse de la part de l'environnement social qui n'a fait que transmettre cette liste jeudi dernier à la réception de nos questions.

En espérant que cette liste n'est pas été envoyée par pigeon voyageur !

## ❖ Réunions DP

Pour éviter les divergences entre les réponses écrites et orales et afin d'apporter plus de clarté dans les débats, la CGT demandait que les réunions plénières soient enregistrées comme en CHSCT et CE.

« Refus catégorique, pas du tout envisageable », pour la direction, les réponses sont affichées sur les tableaux prévus à cet effet même si elle reconnaît qu'il y a des retards.

La direction est aussi transparente que les vitres des bâtiments de l'entreprise.

## ❖ Pistes cyclables

L'accès vélo à la porte du midi fermé depuis des mois va-t-il être ré-ouvert ?

Réponse nette, claire et sans détour de la direction « OUI, mais après quelques menus travaux terminés fin novembre 2017 ? »

A suivre ...

## ❖ Permanence MNAM

La direction va reprendre contact avec la MNAM pour garantir les permanences.

Espérons que cet engagement soit tenu et pas remis aux calendres grecques !

## ❖ Mobilité fonctionnelle

A DCNS et particulièrement à Cherbourg, le travail en mode « pompier » n'a jamais été aussi d'actualité et récurrent malgré les alertes répétées des personnels. Et pour cela, les responsables d'emprise n'hésitent pas à user et abuser autoritairement de la mobilité fonctionnelle entre les différents services pour pallier à la désorganisation du travail et au manque d'anticipation orchestré par DCNS et imposée aux personnels.

Comme à l'habitude, la direction demande à ses personnels d'être le plus réactif possible et malgré le peu d'écoute et l'absence de reconnaissance qui leur est accordée, ils s'exécutent pour les besoins de l'entreprise.

Par contre, la mise en œuvre matérielle (bureaux, accès aux outils et aux moyens, ...) est déplorable et lamentable dans une entreprise comme la nôtre.

La CGT exigeait que des mesures soient prises dans les plus brefs délais.

Mis à part l'affirmation de *l'appel au volontariat*, l'environnement social fait l'autruche.

**Il est grand temps de remettre de l'ordre dans cette organisation qui n'en a que le nom.**

## ❖ Responsabilité de l'employeur

N'en déplaise à l'environnement social, ce qui va suivre n'est pas seulement une déclaration mais bien les devoirs de notre direction.

La CGT vous rappelle qu'en vertu de l'article **L4121-1 du Code du Travail**, l'employeur doit prendre les mesures **nécessaires** pour assurer la sécurité et protéger la **santé physique et mentale** des travailleurs.

L'employeur doit éviter et évaluer les risques et les combattre à la source (**L4121-2**) **en adaptant le travail à l'homme et pas le contraire.**

L'employeur, via le service de santé, a le devoir **d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.**

**Vu les remontées faites par le service de santé via la fiche entreprise, la CGT attend des actions concrètes de la direction pour enfin répondre au mal être qui s'installe et s'intensifie.**

## ❖ Conditions de travail à TFN

La direction de TFN ne donne toujours pas les moyens à leurs salariés de faire correctement leur travail dues aux nombreuses réorganisations (travailler plus avec encore moins).

Contrat au rabais ou/et mauvaise organisation, DCNS est responsable des conditions de travail de tous les salariés sur le site.

Réponse de l'environnement social : «  *sujet évoqué en CHSCT et remontée des problèmes vers DES qui devrait faire suivre à TFN.* »

**Il n'y a vraiment plus de pilote dans cette boutique. La réactivité est aux abonnés absents.**

## ❖ Feuilles de paie

« *Toujours pas de date et ce n'est pas la priorité au CSPN.* » Les personnels attendront encore et encore, pour comprendre leurs feuilles de paie, le glossaire et la fiche explicative.

**Ayez confiance. A quand la ré-internalisation de ces activités avec un effectif conséquent ?**

## ❖ Compteur CEX

« C'est la même chanson ... mais la différence c'est que toi tu ne l'entends pas... » (Claude François) *les personnels ne doivent pas faire d'heures supplémentaires sans l'accord de leur N+1.*

Mais pas un mot sur les dysfonctionnements liés à l'outil SeaRH et le traitement nébuleux des demandes de récupération des heures du compteur CEX.

**Encore un sujet que la direction laisse pourrir en espérant que les personnels ne réclament pas leur dû. Ne vous laissez pas faire et faites-vous accompagner d'un Délégué du Personnel CGT.**

## ❖ CSPGAP Toulon

Encore trop de personnels sont en attente de réponses à leurs questions envoyées via Lotus. Pourquoi un tel manque de réactivité ?

Pour l'environnement social, «  *sur 1474 demandes de Cherbourg pour octobre 2016, 79,7% des réponses ont été fournies.* »

**Cela n'a pas l'air de choquer la direction. Et si nous travaillions que 80% de notre temps effectif est ce que notre hiérarchie trouverait cela normal ?**

Nos comptes-rendus sont consultables sur le site : [www.cgt-arsenal-cherbourg.org](http://www.cgt-arsenal-cherbourg.org)



### **Vos élus DP CGT :**

AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975  
HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671  
TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925